

UN DOCUMENT D'URBANISME QUI DÉFINIT UN PROJET DE TERRITOIRE POUR L'ENSEMBLE D'UN BASSIN DE VIE À HORIZON 20 ANS

► Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) fixe les orientations fondamentales de l'organisation de l'espace, et l'équilibre entre le développement urbain et la préservation de l'environnement.

Le SCOT constitue :

- un outil de retranscription du projet de territoire ;
- un document pivot de la planification territoriale stratégique et multithématique, assurant l'articulation entre le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET, porté par la Région), et les documents d'urbanisme locaux et thématiques qui doivent lui être compatibles (Plan Local d'Urbanisme, Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacements Urbains).

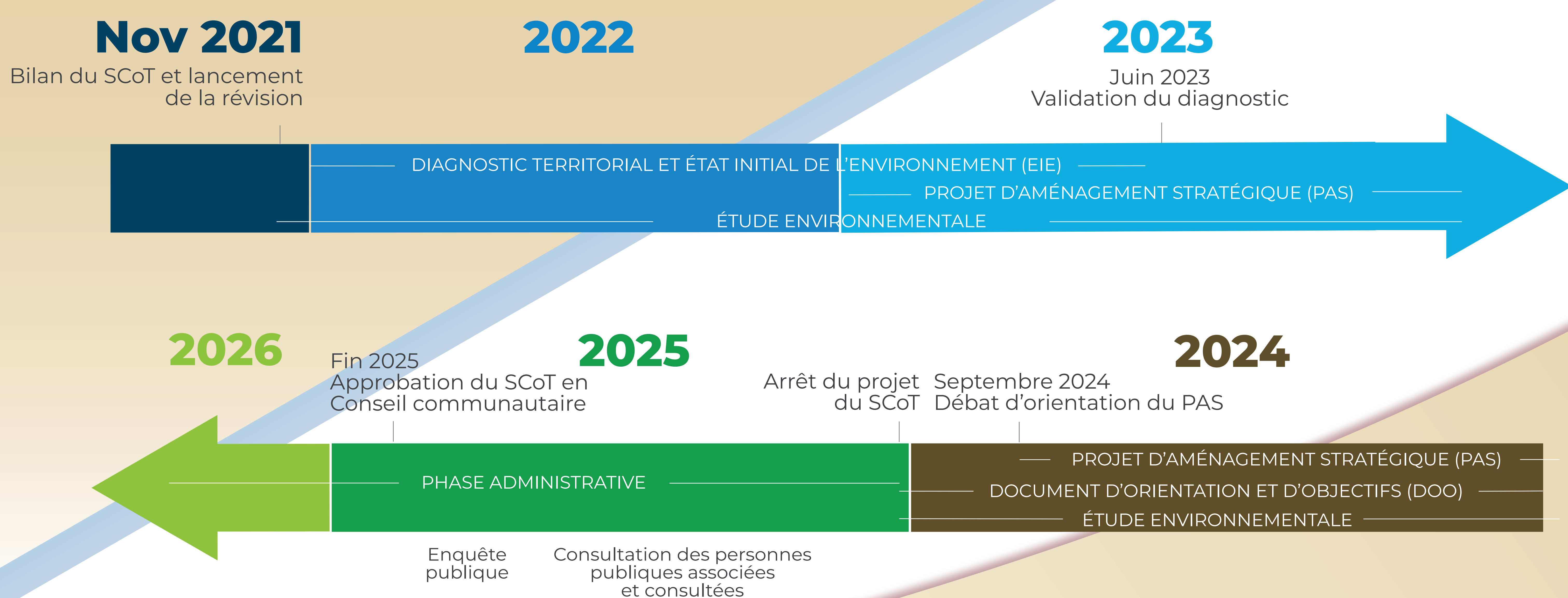
LE TERRITOIRE DU SCoT SUD LUBERON



QUI PILOTE CE PROJET ?

Le SCOT relève de la responsabilité des élus du territoire. C'est la Communauté de communes, dotée de la compétence aménagement et SCOT, qui se charge de sa révision. Après avis en conférence territoriale, composée des 16 maires, le conseil communautaire et ses 39 conseillers communautaires valident les différentes étapes et approuve le document final.

LE PLANNING DU SCOT



COMMENT PARTICIPER ?

La participation des habitants, des acteurs locaux et des associations est possible tout au long de la procédure. Toute personne pourra faire valoir sa contribution écrite sur le registre mis à disposition, par courrier ou email auprès de la Communauté de communes Sud Luberon :

« ENTRE DURANCE ET LUBERON », UNE SITUATION STRATÉGIQUE :
RÉINVENTER LE TERRITOIRE EN PRÉSERVANT SON AUTHENTICITÉ
TOUT EN L'INSCRIVANT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALES

bien vivre
Changements *Valeurs*
richesses
Durance et Luberon
dynamiques métropolitaines régionales
paysages
cadre de vie *Authenticité*

Objectif

1

Valoriser l'identité du territoire « entre Durance et Luberon » pour plus de résilience face aux enjeux climatiques, en préservant sa qualité de vie et en définissant son rôle dans le développement régional et local.



Objectif

2

S'appuyer sur ses liens forts avec les territoires voisins



Objectif

3

Intégrer les évolutions sociétales et les changements climatiques au cœur du projet de territoire.



Objectif

4

Accueillir 2100 nouveaux habitants d'ici 2045 permettant la mise en œuvre d'un projet de développement sobre en adéquation avec la bio-capacité du territoire.



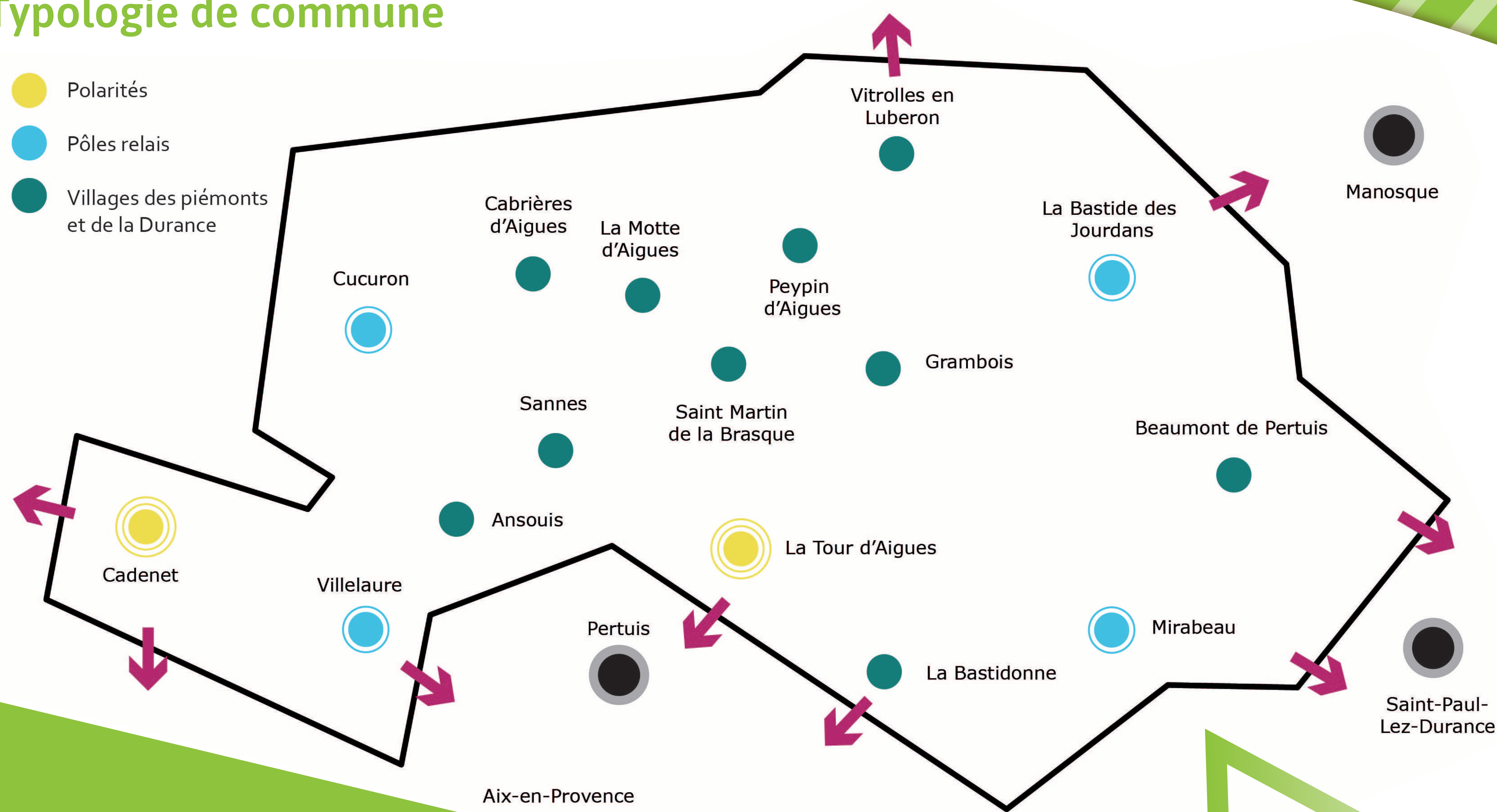
Objectif

5

Définir une organisation territoriale équilibrée qui donne un rôle à chaque village

ARMATURE TERRITORIALE DU SCOT SUD LUBERON : Typologie de commune

- Polarités
- Pôles relais
- Villages des piémonts et de la Durance



S'ENGAGER DANS UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT VERTUEUX ADAPTÉ AUX VILLAGES POUR TENDRE VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION D'ICI 2050

Reliefs
préservation
patrimoines historiques
eau
Zéro artificialisation nette
Consommation foncière
évolutions sociétales
noyaux villageois
Espaces résilients



Objectif 1

Réduire de 50% la consommation de l'espace d'ici 2031 et atteindre l'absence nette d'artificialisation pour 2050.

Objectif 2

Préserver l'authenticité du territoire et structurer le développement des villages

Objectif 3

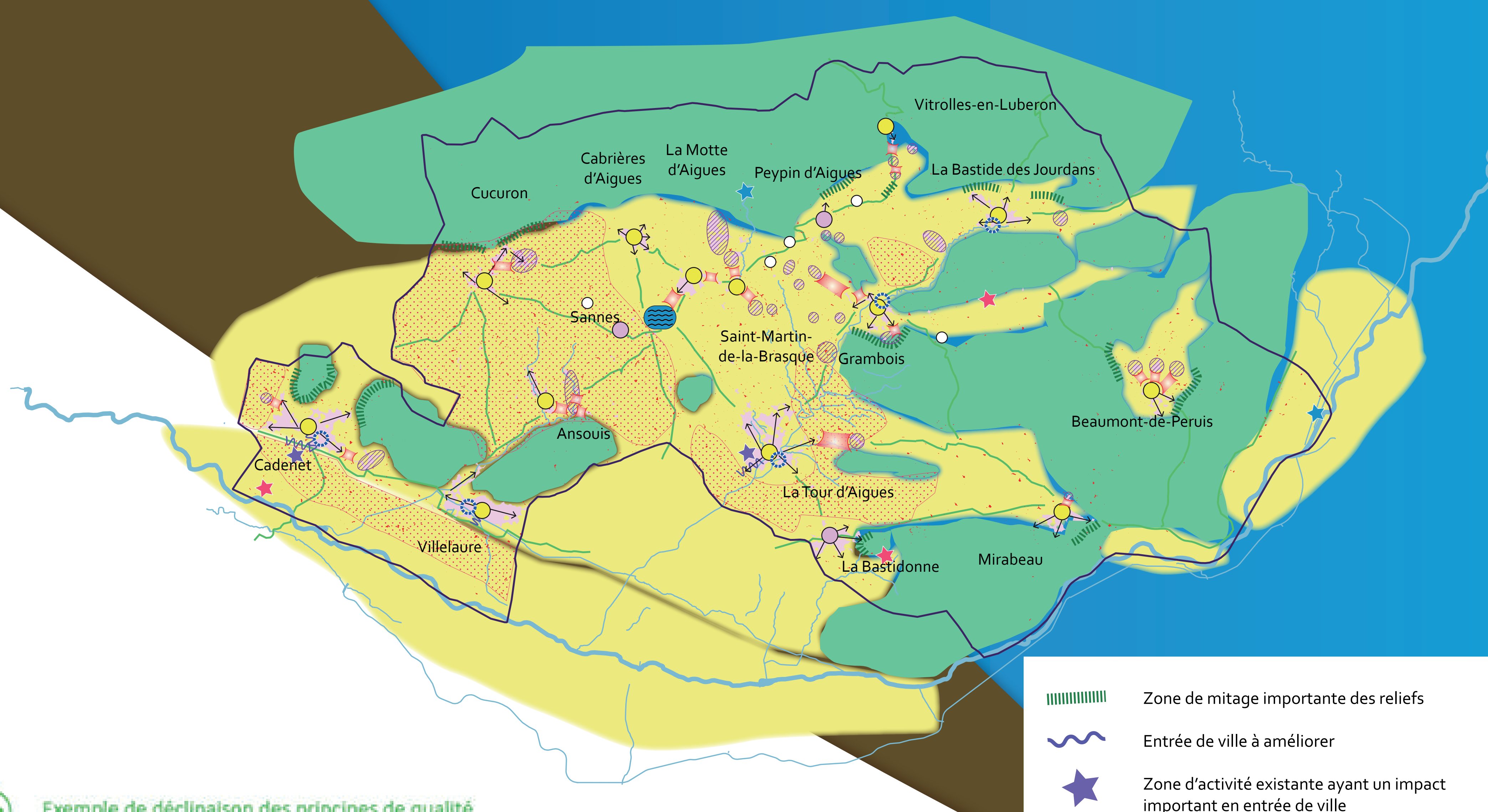
Définir des sites de développement urbain prioritaires et maîtrisés dans le respect de l'identité paysagère.

Objectif 4

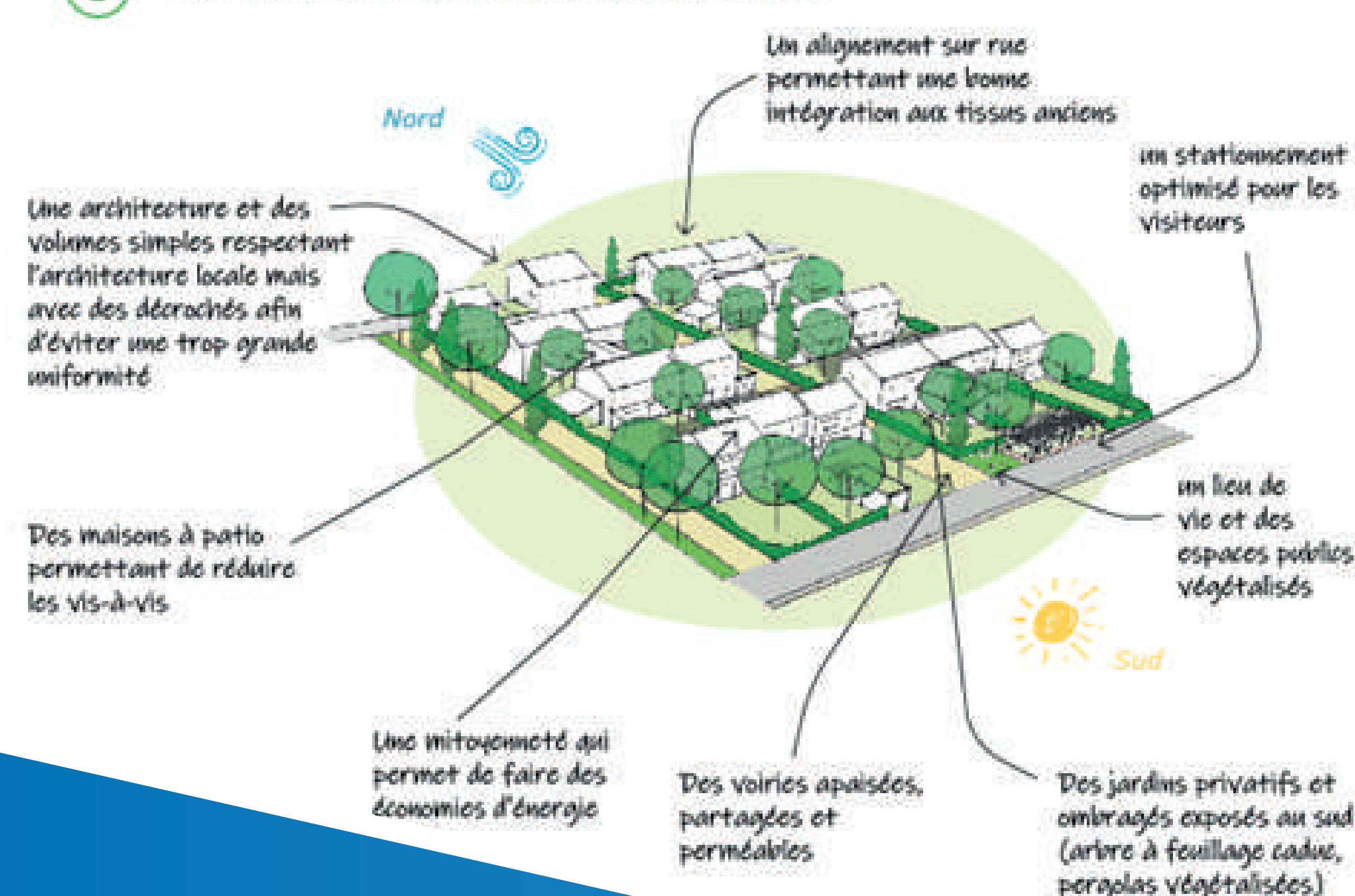
Proposer de nouvelles formes urbaines et définir des principes d'aménagement conciliant les besoins des habitants et la qualité des villages en redynamisant et en réinvestissant les noyaux villageois ainsi que les secteurs pavillonnaires, et en végétalisant les espaces.



DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS : RISQUES ET PRESSIONS SUR LE PAYSAGE



Exemple de déclinaison des principes de qualité



DÉVELOPPER LES LIENS DE PROXIMITÉ POUR MIEUX VIVRE DANS LE SUD LUBERON

lien social *Développement*
Tissu économique
déplacements motorisés
Agriculture
adaptation climatique *logements*

Objectif

1

Créer environ 2 160 logements diversifiés et adaptés à l'identité des villages pour répondre et anticiper les besoins de la population et les évolutions sociétales, notamment en réinvestissant et remobilisant les logements existants (vacants, résidences secondaires, ...)



Objectif

2

Renforcer le développement économique du Sud Luberon en s'appuyant sur les filières traditionnelles dans le contexte du ZAN, en préservant l'animation des villages.



Objectif

3

Valoriser les proximités grâce à un maillage des équipements et services accessibles à tous et adapté, organiser les mobilités internes et externes.

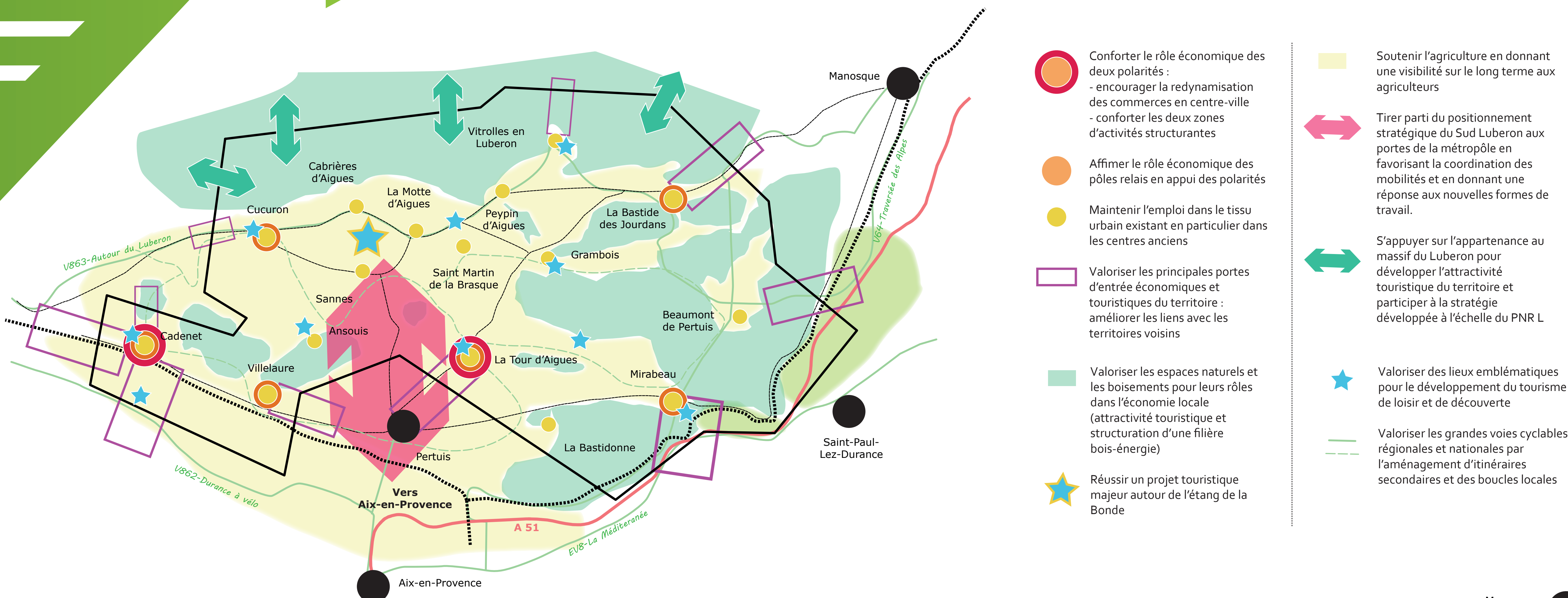


Objectif

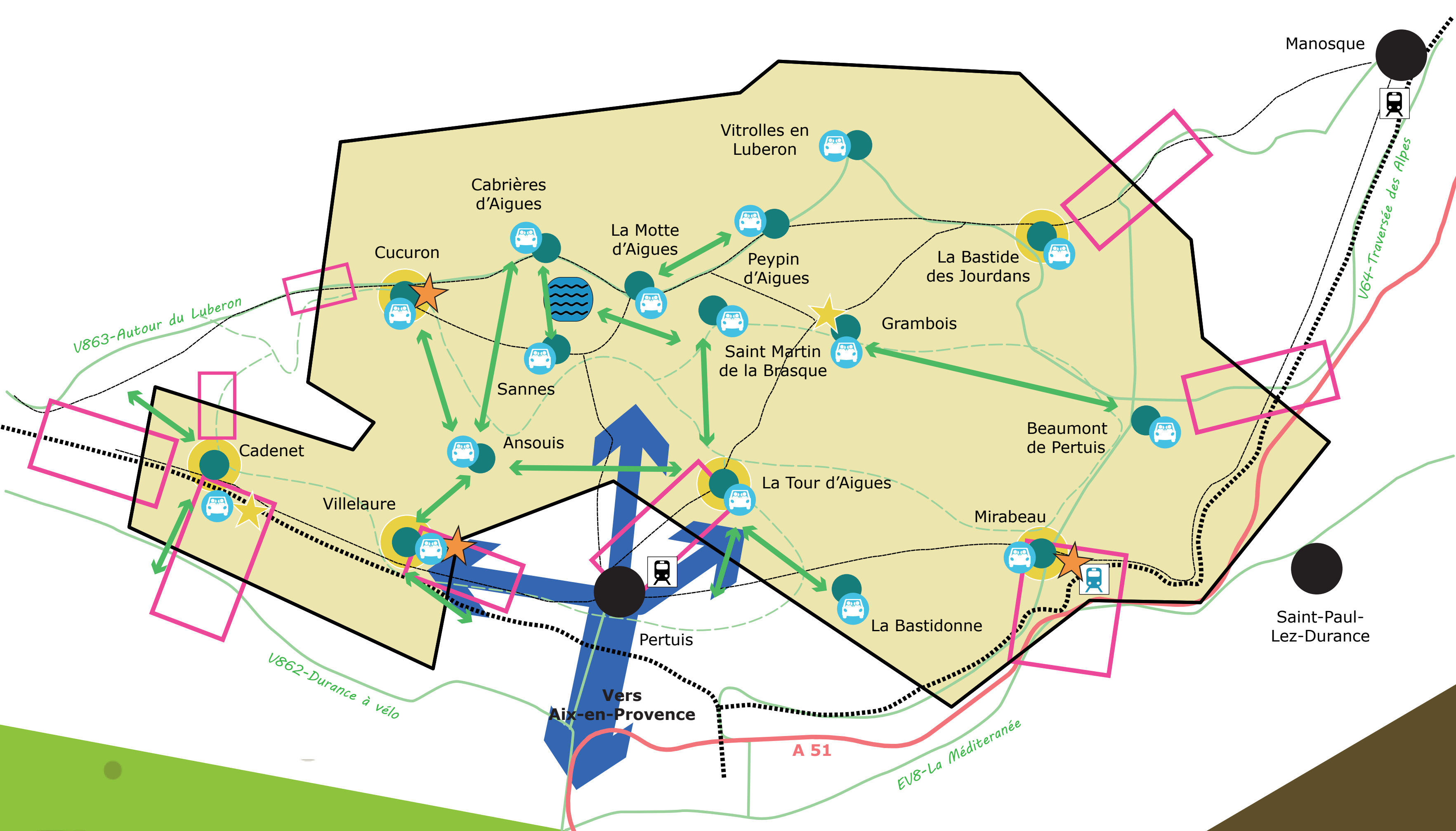
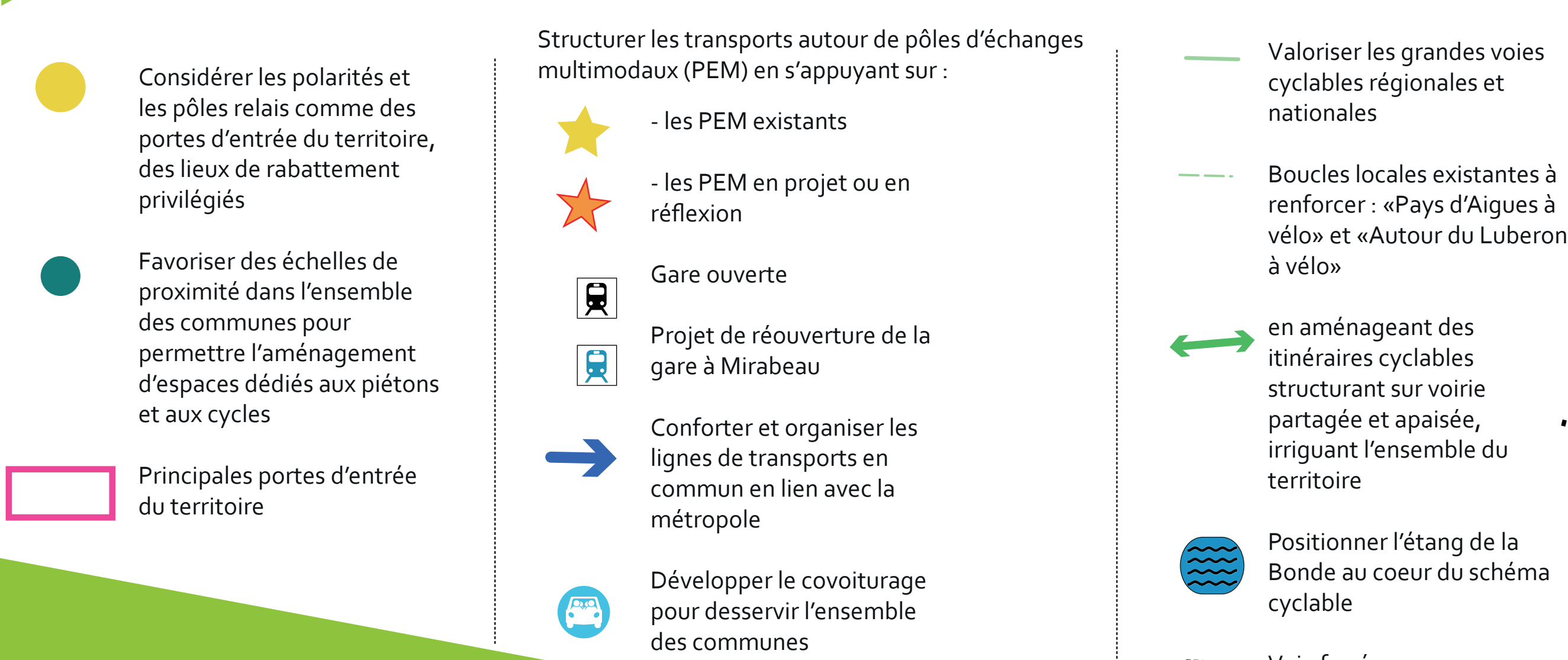
4

Assurer une qualité de vie aux habitants en leur permettant de vivre toute leur vie sur le territoire du Sud Luberon tout en préservant la qualité de vie villageoise qui fait l'authenticité du territoire : tendre vers la ville du quart d'heure.

ÉCONOMIE SUR LE SCOT SUD LUBERON



MOBILITÉ SUR LE SCOT SUD LUBERON



RÉUSSIR ET TRADUIRE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Risques *Inventaires naturalistes*
Irrigation *espaces sensibles*
Ressources sécurisées
protections environnementales *Réseaux écologiques*



Objectif

1

Garantir la protection de la richesse environnementale du territoire et des milieux naturels remarquables en identifiant la Trame verte et bleue et assurer le maintien de la nature ordinaire.

Objectif

2

Pérenniser l'approvisionnement en eau et optimiser son usage.

Objectif

3

Ancrer le territoire dans la transition énergétique.

Objectif

4

Assurer un urbanisme favorable à la santé et au bien-être, prenant en compte les risques et les nuisances.

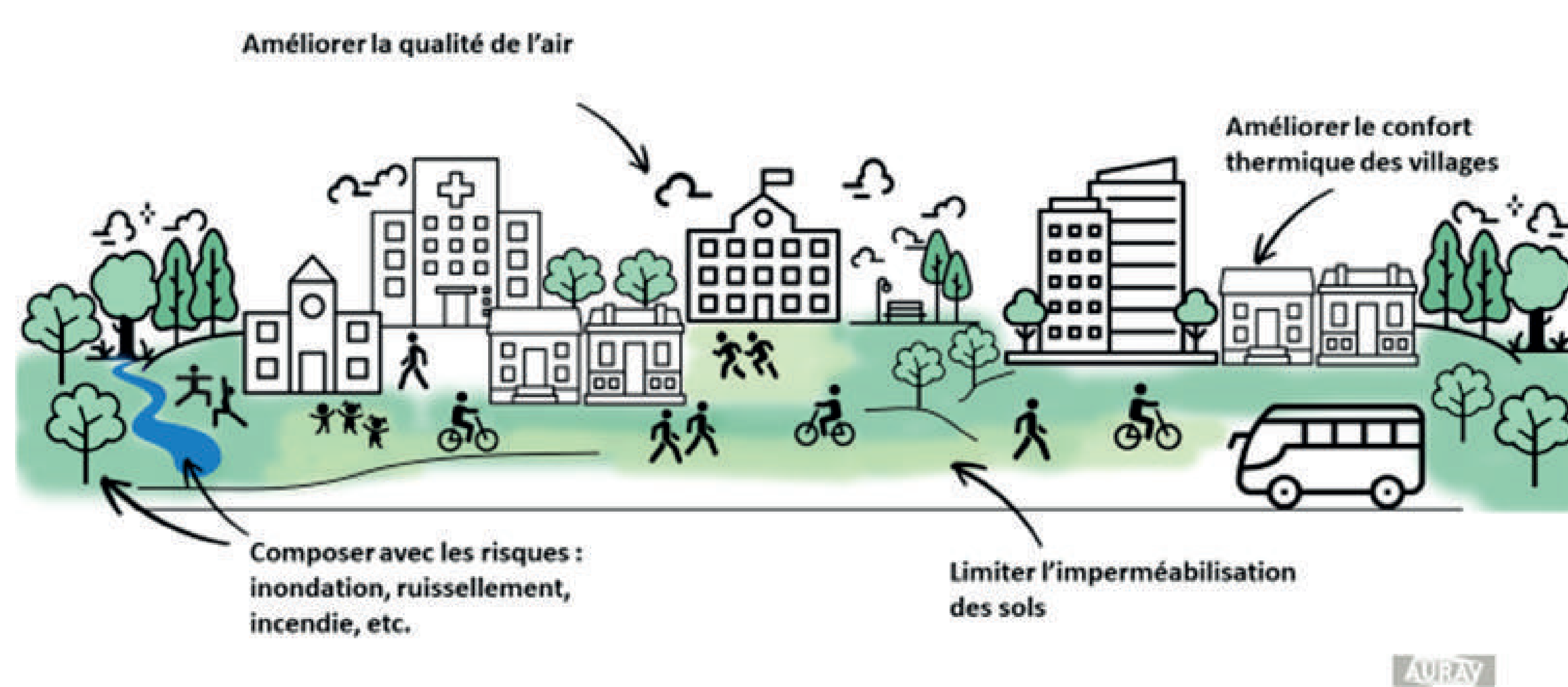
Objectif

5

Définir des orientations pour développer et encadrer les projets d'énergies renouvelables et prendre en compte les besoins grandissants de collectes et valorisation des déchets.

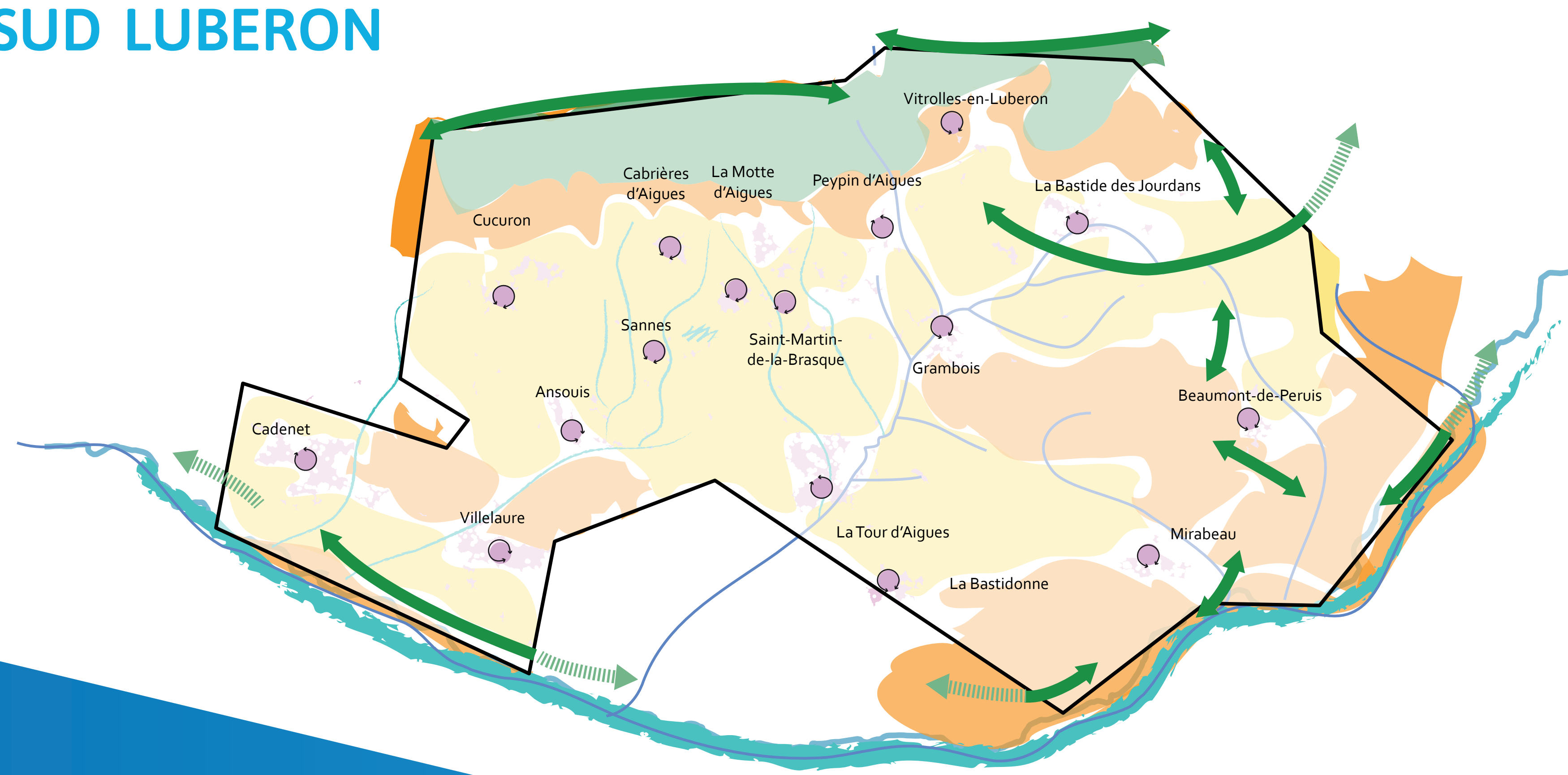


Assurer un urbanisme favorable à la santé et au bien-être



AURAY

TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE SCOT SUD LUBERON



- Préserver les zones humides et les cours d'eau, supports de la trame bleue
- Préserver les espaces boisés
- Garantir le rôle des espaces agricoles dans le fonctionnement écologique du territoire
- Identifier les espaces «mosaïques»
- Maintenir la fonctionnalité des corridors écologiques
- Faire le lien avec la trame verte et bleue des territoires voisins
- Tache urbaine existante
- Favoriser la nature en ville et la biodiversité du quotidien